



QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Budgets proposés pour les comptes
extrabudgétaires en 2008-09**

**b) Centre interaméricain de recherche
et de documentation sur la formation
professionnelle (CINTERFOR)**

1. Comme pour les périodes biennales précédentes, et conformément aux dispositions relatives à l'établissement du compte extrabudgétaire du Centre interaméricain de recherche et de documentation sur la formation professionnelle (CINTERFOR), la commission est invitée à examiner les prévisions budgétaires pour ce compte.
2. Le budget pour le compte extrabudgétaire est présenté à l'annexe I. Le détail de toutes les dépenses proposées est donné à l'annexe II. Le programme d'activité est décrit aux paragraphes 3 à 19.
3. Le CINTERFOR s'efforce d'être un centre d'excellence régional qui coordonne un réseau d'institutions de formation professionnelle et de préparation au monde du travail pour diffuser les connaissances, les expériences et les bonnes pratiques dans le domaine de la formation et du développement des ressources humaines, et promouvoir ainsi un travail décent et productif.
4. Pendant la période biennale 2008-09, le CINTERFOR aura pour première tâche de favoriser le développement de la formation professionnelle dans la région par l'analyse, la systématisation et le renforcement des connaissances collectives. Le Centre développera sa capacité de diffuser des informations sur les tendances, les modèles comparés et les politiques de formation. Il jouera un double rôle de fournisseur d'informations et de source de références sur les systèmes d'éducation et de travail nationaux et sur les politiques et institutions de formation. Il facilitera le partage des informations et il analysera les progrès au niveau des politiques et de l'action dans le domaine de la formation professionnelle.
5. Le programme du CINTERFOR est directement lié au résultat immédiat 2b.1 de l'OIT. Il contribue aussi à d'autres résultats immédiats, en particulier aux résultats 2a.1, 2a.3, 2c.1, 3b.1 et 4b.1.

6. Le programme répond aux priorités régionales de l'OIT pour les Amériques liées à la «lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale» et au «renforcement de la gouvernance démocratique», ainsi qu'à l'Agenda du travail décent pour l'Hémisphère.

Résultats attendus

7. En relation avec la vision exposée ci-dessus, les résultats suivants sont attendus pendant la période biennale:
- i) Les connaissances, l'expérience et les bonnes pratiques obtenues par le biais du réseau du CINTERFOR auront aidé des institutions de formation professionnelle et d'éducation au travail d'Amérique latine et des Caraïbes à se développer et à se moderniser.
 - ii) Les institutions nationales auront partagé des expériences intéressantes en vue d'améliorer la compétitivité et l'employabilité des ressources humaines et d'élargir l'accès des groupes vulnérables à une formation professionnelle de qualité, comme le prévoit l'Agenda du travail décent pour l'Hémisphère.
 - iii) Les institutions de formation professionnelle nationales d'Amérique latine et des Caraïbes auront participé aux efforts déployés à l'échelle du BIT pour engager un processus de dialogue et de mutualisation des expériences avec les institutions de formation professionnelle d'autres régions du monde.
 - iv) Une communauté d'apprenants dynamiques sur la formation professionnelle et l'éducation au travail sera consolidée en Amérique latine et dans les Caraïbes.
 - v) Des mesures auront été prises pour consolider la position du CINTERFOR dans le cadre institutionnel interaméricain, et la participation des institutions nationales à la planification, à la gestion et au financement du Centre sera plus importante.
 - vi) Les travaux du CINTERFOR et des institutions de formation professionnelle seront liés de manière plus visible à l'obtention des résultats attendus des programmes par pays de promotion du travail décent (PPTD) dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes pour ce qui est des compétences, de la productivité et de l'emploi des jeunes.

Priorités

8. Les domaines thématiques prioritaires du CINTERFOR seront les suivants:
- a) le développement institutionnel des systèmes d'enseignement, de formation et de travail pour répondre aux besoins du secteur productif, à un emploi décent et aux priorités des politiques économiques et sociales (*domaine lié aux résultats immédiats 2a.1 et 2b.1*);
 - b) la formation professionnelle, un moyen de lutte contre la pauvreté par la réduction du chômage et du sous-emploi (*domaine lié aux résultats immédiats 2a.1, 2b.1 et 2a.3*);
 - c) le dialogue social dans la planification et la gestion de la formation professionnelle (*domaine lié aux résultats immédiats 2b.1 et 4b.1*).

9. Dans la même veine, le plan stratégique adopté en juin 2007 par la 38^e Réunion de la commission technique du CINTERFOR tenue à Cartagena (Colombie) définit dix priorités opérationnelles sur lesquelles axer les travaux du CINTERFOR et l'utilisation des ressources disponibles au cours des deux années à venir:

En relation avec le domaine prioritaire a):

- l'éducation et la formation tout au long de la vie pour l'employabilité et le civisme;
- le financement et l'investissement dans la formation professionnelle;
- gestion de la qualité, pertinence et équité dans la formation;
- l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la formation professionnelle;
- aménagement des programmes et innovations thématiques et pédagogiques;
- processus d'intégration, homologation de la certification des profils d'emplois et cadres régionaux de qualifications;

En relation avec le domaine prioritaire b):

- l'emploi des jeunes et le passage de l'école au monde du travail;
- la formation aux fins de l'employabilité des groupes vulnérables dans l'économie informelle, domestique et rurale;

En relation avec le domaine prioritaire c):

- le dialogue social dans la formation professionnelle;

Question intersectorielle prioritaire:

- formation professionnelle et égalité des sexes.

Stratégie de mise en œuvre

10. Pour chaque domaine prioritaire, des plans de travail seront établis en suivant une approche de la programmation et de la gestion axée sur les résultats: les résultats concrets à atteindre y seront définis, ainsi que les indicateurs de succès et les critères d'évaluation. On veillera à ce que les mécanismes de rétroaction nécessaires soient mis en place et à ce que chacun des éléments fondamentaux s'intègre dans une vision globale de la formation. Les propositions viseront à regrouper les différents moyens d'action du CINTERFOR, en particulier les suivants:

- a) *Recherche et diffusion des publications sur les connaissances et les expériences.* Pour que les publications du CINTERFOR soient pertinentes, cohérentes et de qualité, un comité des publications, à composition variable selon le type de publication et le sujet traité, sera créé. Le Département des compétences et de l'employabilité (EMP/SKILLS) y sera représenté afin d'assurer la cohérence à l'échelle du Bureau des recherches et des publications sur des sujets liés aux compétences; un examen analogue des publications de EMP/SKILLS intéressant la région sera demandé au CINTERFOR. On étudiera par ailleurs la possibilité de diffuser un plus grand nombre de publications du CINTERFOR par le biais d'accords

de copublication avec des institutions nationales. Le Centre poursuivra ses efforts pour accroître le nombre de publications en anglais et en portugais. Il continuera également à fixer des priorités avec EMP/SKILLS pour la traduction en espagnol et en portugais des publications en langue anglaise, et pour la traduction en anglais des documents du CINTERFOR afin d'en assurer une diffusion plus large dans le monde.

- b) *Diffusion électronique des connaissances et des outils de formation.* Le Centre continuera à améliorer l'organisation didactique de son site Web en actualisant les informations qui figurent dans les diverses subdivisions du site et en les réorganisant au besoin. Une banque virtuelle des ressources des institutions pour l'apprentissage sera créée. La gestion du site Web et du Centre de documentation sera entièrement intégrée afin de renforcer la bibliothèque virtuelle et d'en tirer parti.
- c) *Interaction avec les utilisateurs au moyen de la technologie de l'information.* Le Centre continuera à renforcer les institutions par des modalités à distance, notamment des téléconférences sur différents sujets prioritaires inscrits au plan de travail. Pour rendre les choses plus faciles, le site Web du CINTERFOR développera progressivement des modes interactifs en accueillant des forums de discussion et en offrant des programmes de formation à distance et une assistance technique en ligne.
- d) *Consultation, information et assistance technique.* Un élément remarquable est que les institutions elles-mêmes coopèrent en mettant leur personnel et leurs techniciens à la disposition des autres institutions du réseau, et que le CINTERFOR fournit le lien pour acheminer cet appui technique. Pour être plus efficace dans ce rôle, le Centre créera un fichier de spécialistes de différents pays qui peuvent de temps en temps être détachés par leurs institutions pour effectuer des missions consultatives techniques auprès d'autres institutions du réseau, le CINTERFOR fournissant un appui technique et financier.
- e) *Réunions techniques régionales.* Le CINTERFOR s'efforcera d'organiser au moins une réunion régionale pour chacun de ses domaines prioritaires (dans la plupart des cas, ces réunions seront accueillies conjointement avec une institution de formation nationale) afin de mettre en commun les expériences et les bonnes pratiques des différents pays et d'en faire une analyse comparative. Ces réunions seront également des tribunes tout indiquées pour façonner et valider les stratégies d'action du Centre en rapport avec les éléments fondamentaux du plan d'action.
- f) *Promotion d'activités avec les institutions nationales.* Outre les activités favorisées par le CINTERFOR lui-même et les institutions chefs de file dans chaque domaine thématique, le Centre continuera à soutenir les initiatives des institutions nationales qui organisent des séminaires, activités de formation et ateliers de discussion, lesquels sont très utiles pour lancer des projets, évaluer les progrès et discuter des innovations dans le domaine de la formation.
- g) *Perfectionnement et formation du personnel.* Le CINTERFOR a une stratégie de base pour la formation et le perfectionnement du personnel des institutions nationales. Pour ce faire, une stratégie à deux volets sera adoptée, consistant à promouvoir un nombre restreint de programmes de formation régionaux et à répondre aux demandes d'institutions particulières. Pour optimiser l'utilisation des ressources disponibles et assurer la cohérence de l'activité de l'OIT, un programme d'activité biennal sera élaboré conjointement avec le Centre international de formation de l'OIT à Turin pour travailler sur tous les domaines d'intérêt commun, en insistant sur la formation individuelle et la formation à distance.

11. Afin de renforcer la qualité et l'homogénéité du développement, de l'analyse critique, de la systématisation et de la diffusion des connaissances, les fonctions d'information, de documentation, de recherche, de publication, de gestion de réseau et de formation en ligne seront fusionnées et confiées à une unité de gestion des connaissances.
12. Dans chaque domaine de travail prioritaire, on s'efforcera d'établir des partenariats stratégiques avec les institutions nationales désireuses de partager avec le CINTERFOR la responsabilité de la direction et de la coordination des activités en vue de produire les résultats attendus. Le CINTERFOR conservera la responsabilité globale de la systématisation des résultats. Cela répond au souci plus général de favoriser une plus grande implication dans le fonctionnement du Centre des institutions de formation nationales participantes, qui peuvent assumer progressivement un plus grand rôle dans l'orientation et la gestion du Centre.
13. Pour la même raison, la gestion et les responsabilités dans le contrôle assumées par la Commission du programme, du budget et de l'administration seront renforcées. La commission pourrait se réunir plus souvent (une fois par an, aux réunions convoquées par le directeur du CINTERFOR) et, pour assurer une certaine cohérence dans la prise de décisions, le suivi et l'évaluation des programmes du Centre, le Département des compétences et de l'employabilité, le bureau régional et les mandants de l'OIT pourraient être représentés à la commission.
14. Un dialogue sera engagé avec des représentants des institutions régionales (l'Organisation des Etats américains, le secrétaire général ibéro-américain et les groupes sous-régionaux) afin d'ancrer le CINTERFOR dans un cadre institutionnel viable à long terme. Cela rendra le Centre moins tributaire de la coopération internationale pour obtenir un appui technique et financier.
15. Des efforts seront faits pour élargir le cercle des membres du CINTERFOR dans la région de façon à intégrer les institutions nationales qui participent à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes visant l'éducation nationale et les marchés du travail, comme les hautes écoles d'enseignement technologique ou les institutions universitaires dont la compétence en matière de formation professionnelle est reconnue.
16. Les contacts seront poursuivis pour ouvrir le réseau du CINTERFOR aux institutions spécialisées et aux centres d'excellence situés en dehors de la région qui ont un intérêt particulier pour les Amériques et les Caraïbes. Cela devrait permettre au réseau d'élargir le champ de l'échange d'informations et de bonnes pratiques en y incluant des programmes et des approches novateurs déjà éprouvés et testés dans d'autres contextes géographiques, et aussi de tirer les leçons des expériences tentées dans le monde entier; de faciliter le lancement de nouveaux programmes de coopération et d'échange bilatéraux ou multilatéraux à l'appui des PPTD dans la région; d'avoir accès à des ressources supplémentaires pour appuyer le développement des systèmes de formation professionnelle en Amérique latine et dans les Caraïbes; enfin, d'identifier de nouveaux canaux de communication et de coopération et d'en tirer parti pour faire connaître dans le reste du monde les expériences novatrices tentées en Amérique latine et dans les Caraïbes.
17. On cherchera à renforcer la synergie avec les programmes du BIT et avec les acteurs de la coopération internationale qui ont pris sur les politiques de formation professionnelle et d'éducation en vue de la vie active et sur les politiques actives du marché du travail, à savoir les bureaux de l'OIT en Amérique latine et dans les Caraïbes, le bureau régional de l'OIT pour les Amériques – compte tenu de son rôle directeur dans la gestion et le suivi de l'Agenda du travail décent pour l'Hémisphère et des programmes par pays de promotion du travail décent –, le Département des compétences et de l'employabilité (EMP/SKILLS), qui sera l'interlocuteur privilégié du CINTERFOR pour l'élaboration de nouvelles normes,

de nouvelles politiques et de nouveaux produits et le transfert d'expériences à partir et à destination de l'Amérique latine et des Caraïbes, et le Centre international de formation de l'OIT à Turin, avec lequel la planification conjointe systématique des activités de formation sera poursuivie.

18. Pour maintenir et renforcer l'orientation tripartite des activités du CINTERFOR, le Centre s'efforcera également d'attirer dans son réseau les ministères du travail de la région qui ont compétence dans le domaine de la formation professionnelle; d'encourager des relations directes avec les institutions de formation professionnelle nationales ou régionales qui ont des liens avec les entreprises ou le milieu syndical; de promouvoir une participation accrue des mandants de l'OIT aux consultations avec les institutions nationales sur l'orientation et la stratégie du Centre; de faciliter la participation de représentants des mandants tripartites aux activités stratégiques inscrites au plan de travail du Centre; d'engager des consultations systématiques avec les membres employeurs et travailleurs du Conseil d'administration du BIT et, sur leur demande, avec les organisations internationales d'employeurs et de travailleurs; enfin, de maintenir et développer les activités dans le domaine de la formation professionnelle et des organisations d'employeurs et de travailleurs.
19. Le Centre s'efforce d'appliquer une stratégie pour la mobilisation de nouvelles ressources en vue de renforcer l'efficacité et d'élargir la portée de ses activités à l'appui des institutions participantes sans en augmenter le coût pour les institutions et pour l'OIT. Les options sont les suivantes:
 - accroître la participation dans et en dehors de la région;
 - obtenir des ressources au titre de la coopération internationale pour renforcer la production et la systématisation des connaissances, appuyer les activités dans les domaines prioritaires et diversifier la capacité linguistique;
 - réorganiser partiellement les effectifs du Centre afin de libérer des ressources qui seraient directement affectées au travail technique et au développement des connaissances;
 - assurer une synergie plus systématique avec les activités et les programmes des bureaux de l'OIT dans la région, du Secteur de l'emploi du BIT et du Centre international de formation de Turin, par le biais de mécanismes de programmation conjoints structurés;
 - identifier les possibilités d'alliances et d'associations avec les institutions internationales qui sont actives dans le domaine de la formation professionnelle.

Récapitulation des recettes et des dépenses proposées pour 2008-09

20. Les contributions de l'OIT, du gouvernement de l'Uruguay, de l'Espagne, ainsi que des pays membres d'Amérique latine et des Caraïbes constituent les principales sources de recettes du Centre. Les autres sources sont les ventes de publications et les recettes accessoires.
21. La contribution de l'OIT, qui s'élève à 1 765 506 dollars des Etats-Unis, couvre le financement du poste de directeur, d'un poste d'expert international et une grande partie des dépenses afférentes au personnel local.

22. La contribution du gouvernement de l'Uruguay est estimée à 100 000 dollars, comme en 2006-07. En outre, le gouvernement de l'Uruguay met gratuitement des locaux à la disposition du Centre. Le gouvernement, qui depuis plusieurs exercices a des arriérés de contributions, a récemment versé une contribution pour une année et manifesté le désir de trouver un moyen de régler ces arriérés de façon échelonnée.
23. Les pays de la région ont continué à verser des contributions volontaires au Centre, en indiquant qu'elles pourraient augmenter quelque peu. Leur montant total devrait atteindre 450 000 dollars en 2008-09, soit le même montant que dans le budget approuvé pour 2006-07. Grâce à la collaboration avec les autres organismes des Nations Unies dans le cadre de la réforme des Nations Unies en Uruguay, qui est un pays pilote, le produit de la vente de publications et les recettes tirées des services d'impression devraient atteindre 50 000 dollars.
24. Le budget des dépenses totales proposé atteint près de 2 470 000 dollars, dont environ 1 970 000 dollars de dépenses de personnel et 500 000 dollars de dépenses non afférentes au personnel. L'augmentation du montant global du budget est principalement due aux obligations statutaires liées aux recommandations de la Commission de la fonction publique internationale concernant le personnel de la catégorie des services organiques, à la reclassification d'un poste occupé par du personnel local et aux augmentations annuelles, à l'inflation et au raffermissement du dollar par rapport au peso uruguayen.
25. Les dépenses sont proposées, étant entendu que le directeur du Centre n'est autorisé à utiliser les crédits budgétaires approuvés par le Conseil d'administration que dans la mesure où les recettes prévues au budget sont disponibles.
26. ***La commission voudra sans doute recommander au Conseil d'administration d'approuver les prévisions de recettes et de dépenses du compte extrabudgétaire du Centre interaméricain de recherche et de documentation sur la formation professionnelle (CINTERFOR) pour 2008-09, telles qu'elles sont présentées à l'annexe I.***

Genève, le 24 septembre 2007.

Point appelant une décision: paragraphe 26.

Annexe I

Centre interaméricain de recherche et de documentation sur la formation professionnelle (CINTERFOR)

Les propositions de recettes et de dépenses du compte extrabudgétaire pour l'exercice allant du 1^{er} janvier 2008 à décembre 2009 sont exposées ci-après, avec les chiffres comparatifs du budget approuvé et des prévisions de recettes et de dépenses pour 2006-07.

	Budget approuvé 2006-07 (en dollars E.-U.)	Prévision de recettes et de dépenses 2006-07 (en dollars E.-U.)	Budget proposé 2008-09 (en dollars E.-U.)
A. <i>Solde reporté de l'exercice précédent</i>	–	326 418	326 418
B. Recettes			
Contribution de l'OIT (y compris CTBO)	1 685 514	1 685 514	1 765 506
Contribution du pays hôte	100 000	50 000	100 000
Contributions d'autres pays de la région	450 000	450 000	450 000
Vente de publications et de services	30 000	30 000	50 000
Recettes accessoires ¹	5 000	10 000	10 000
Recettes totales	2 270 514	2 225 514	2 375 506
C. Total des ressources disponibles	2 270 514	2 551 932	2 701 924
D. Dépenses totales	2 270 514	2 225 514	2 475 506
E. <i>Solde à reporter sur l'exercice suivant</i>	–	326 418	226 418
¹ Intérêts, gains/pertes de change, etc.			

Annexe II

Centre interaméricain de recherche et de documentation sur la formation professionnelle (CINTERFOR)

Etat récapitulatif des dépenses proposées pour 2008-09 par sous-programme
(compte extrabudgétaire et contribution de l'OIT)

Sous-programme	Années/mois de travail		Dépenses (en dollars E.-U.)		
	Services organiques	Services généraux	De personnel	Autres	Total
Exécution du programme	2/00	5/00	549 328	150 000	699 328
Gestion des connaissances	–	12/00	621 384	180 000	801 384
Administration, finances et ressources humaines	–	5/00	234 947	135 442	370 389
Gestion	2/00	4/00	564 405	40 000	604 405
Propositions pour 2008-09	4/00	26/00	1 970 064	505 442	2 475 506
Budget 2006-07	4/00	26/00	1 818 469	452 045	2 270 514